



Centre International des Technologies  
de l'Environnement de Tunis

# Diffusion Sélective de l'Information

ISSN 1737-5703



Le CITET  
**VOTRE** partenaire en **Eco-innovations**  
et **Technologies Durables**



## Sommaire

|  |   |
|--|---|
| 1- Qu'est-ce que le développement durable et la transition énergétique ?.....                              | 3 |
| 2- Quels sont les principaux enjeux de la transition énergétique et du développement durable ?.....        | 3 |
| 3- Quel rôle jouent les énergies renouvelables dans le développement durable ?.....                        | 4 |
| 4- Pourquoi passer à la transition énergétique et au développement durable ?.....                          | 5 |
| 5- La Tunisie s'aligne-elle sur ses objectifs de transition énergétique et de développement durable ?..... | 6 |

## Transition énergétique et développement durable : quels enjeux pour les entreprises ?

La transition énergétique et le développement durable sont deux concepts de plus en plus importants dans le monde de l'entreprise. Aujourd'hui, l'énergie consommée est majoritairement d'origine fossile. L'augmentation de l'effet de serre et l'intensification du réchauffement climatique en sont les conséquences directes. Face à une telle situation, les entreprises ont un rôle à jouer, tant sur le plan énergétique que sur celui du développement durable dans son ensemble.

### 1. Qu'est-ce que le développement durable et la transition énergétique ?

Avant de développer leurs enjeux plus en détail, il convient de définir la transition énergétique et le développement durable pour y voir plus clair.

#### 1.1. La définition du Développement durable :

Selon la description fournie par le rapport Brundtland, rédigé en 1987 dans le cadre de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Les trois piliers du développement durable sont :

- L'environnement ;
- La société ;
- L'économie.

Le développement durable vise ainsi à adopter un modèle plus durable pour que chacun puisse vivre dans un monde qui continue de se développer économiquement, mais de façon plus équitable, tout en préservant les ressources naturelles et la planète.

#### 1.2. La définition de la Transition énergétique :

La transition énergétique désigne l'ensemble des actions en faveur d'une production et d'une consommation d'énergie plus respectueuse de l'environnement et plus durable.

Si les énergies « traditionnelles » étaient en majorité issues des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), celles qu'il faut dorénavant favoriser viennent de sources renouvelables, c'est-à-dire non épuisables :

- Énergie solaire ;
- Hydraulique ;
- Éolienne ;
- Géothermique ;
- Biomasse.

En complément d'une production d'énergie plus propre, revoir ses habitudes de consommation est indispensable.

En quatre points, la transition énergétique, c'est :

- La réduction de la consommation d'énergie, notamment des énergies fossiles ;
- L'utilisation croissante des énergies renouvelables ;
- La diminution des dépenses énergétiques et des émissions des gaz à effet de serre (GES) ;
- La transition écologique vers le zéro carbone.

### 2. Quels sont les principaux enjeux de la transition énergétique et du développement durable ?

Transition énergétique et développement durable sont deux concepts étroitement liés dont les enjeux s'imbriquent.

## 2.1. Les enjeux de la transition énergétique

La consommation d'énergies fossiles s'est considérablement accrue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, du fait de l'expansion économique. Cela a eu un impact négatif sur la planète en intensifiant la concentration de CO<sub>2</sub> et des gaz à effet de serre.

En réponse à ce constat, la solution d'une transition énergétique s'impose. En voici les principaux enjeux :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au recours à des énergies renouvelables et propres ;
- La garantie d'une sécurité énergétique à long terme ;
- Le déploiement d'innovations technologiques pour soutenir cette transition ;
- L'implication de tous pour assurer une transition juste et équitable.

Sur ce dernier point, les achats responsables représentent un grand pas vers la transition énergétique au sein des entreprises. En effet, elles peuvent contribuer à créer un avenir plus durable et respectueux de l'environnement en adoptant des pratiques d'achat telles que :

- Collaborer avec des fournisseurs responsables eux-mêmes engagés dans une démarche de transition énergétique ;
- Privilégier des produits issus des énergies renouvelables ;
- Favoriser des matières premières éco-responsables.

De plus, la transition énergétique n'est pas qu'une question d'engagement personnel, c'est aussi un devoir régi par la loi. Dans l'objectif de se conformer aux législations en vigueur, l'étude des émissions de GES [1] est indispensable pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone.

## 2.2. Les enjeux du développement durable

Afin d'apporter une réponse à la crise écologique mondiale, le développement durable a pour objectif de conditionner l'utilisation des ressources à la garantie de leur pérennisation pour les générations futures.

Le développement durable présente de nombreux enjeux :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La protection des ressources naturelles ;
- La préservation de la biodiversité ;
- La lutte au profit de l'équité sociale ;
- L'assurance d'une croissance économique durable ;
- L'implication des entreprises par des actions en faveur du développement durable.
- La mise en place d'une politique RSE basée sur la data permet aux entreprises de mieux auto-évaluer leurs actions et de partager efficacement leurs résultats aux parties prenantes afin d'aller ensemble vers l'avant.

## 3. Quel rôle jouent les énergies renouvelables dans le développement durable ?

Afin de répondre à l'urgence climatique, les énergies renouvelables se présentent comme la solution permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, l'électricité produite à partir de ces sources dites « propres » n'émet pas de dioxyde de carbone ou autres polluants atmosphériques, condition sine qua non d'une planète en bonne santé.

Soleil, vent, eau, biomasse... Ces sources d'énergie se renouvellent naturellement et continuellement. Il n'est donc pas nécessaire de puiser dans les ressources naturelles, hormis lors de certaines étapes de leur exploitation (processus d'assemblage, transport...). Elles contribuent ainsi à la préservation de l'environnement.

Contrairement aux énergies fossiles, surtout concentrées dans certaines zones géographiques, les énergies renouvelables, elles, sont réparties de façon plus homogène dans le monde. Un nombre plus élevé de pays peut ainsi en bénéficier.

Outre le soutien à l'indépendance énergétique, l'essor des énergies renouvelables génère aussi une activité économique, crée des emplois (recherche et développement, rénovation énergétique...) et valorise les

ressources locales. Plus le recours à ces énergies se développe, plus leur prix baisse et plus elles deviennent compétitives, encourageant encore davantage leur utilisation.

La transition énergétique répond ainsi aux besoins humains actuels en pérennisant ceux des générations futures et tout en préservant l'environnement. Elle entre directement dans l'objectif du développement durable.

#### 4. Pourquoi passer à la transition énergétique et au développement durable ?

Face au changement climatique, l'Union européenne demande à tous ses États membres de s'investir dans la lutte contre le réchauffement climatique en prenant la voie de la transition énergétique et du développement durable.

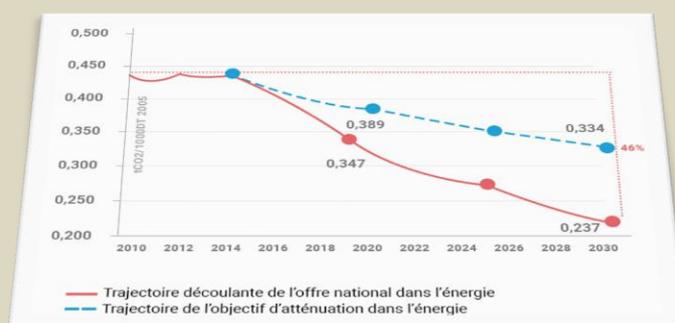
La loi européenne de 2019 relative au climat et à l'objectif de neutralité carbone en 2050 se voit actualisée avec le projet de loi « Fit for 55 » [2]. Il a pour objectif de réduire d'au moins 55 % les émissions d'ici à 2030. Bien que le défi soit de taille, les avantages économiques, environnementaux et sociétaux de la transition énergétique et du développement durable sont nombreux :

- Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ;
- Consommation d'énergie plus raisonnée ;
- Meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population ;
- Création d'emplois ;
- Croissance de nouveaux secteurs d'activité ;
- Progression de l'indépendance énergétique ;
- Augmentation de la compétitivité des secteurs industriels ;
- Économie décarbonée ;
- Diminution des risques liés aux crises et à la baisse du pouvoir d'achat.

#### 5. La Tunisie s'aligne-elle sur ses objectifs de transition énergétique et de développement durable ? [3]

Les négociations internationales sur les changements climatiques organisées dans le cadre de la convention cadre de la CCNUCC ont débouché sur un accord historique en décembre 2015 à Paris dénommé « l'Accord de Paris ». Cet accord a invité l'ensemble des pays partis à la CCNUCC à adopter des politiques publiques permettant de contenir l'augmentation des températures en dessous de 2°C voire 1.5°C d'ici 2100. Pour atteindre cet objectif, toutes les parties sont appelées établir, communiquer et actualiser leurs Contributions Déterminées au niveau National (NDC) tous les cinq ans. La NDC représente l'instrument politique qui traduit officiellement les engagements de chaque pays de contribuer à l'effort international de lutte contre les changements climatiques.

La Tunisie a soumis sa première NDC en septembre 2015 dont l'objectif est de réduire l'intensité carbone de l'ensemble des secteurs de l'économie de 41 % en 2030 par rapport à 2010. L'énergie est placée au cœur des priorités sectorielles dans le domaine de l'atténuation, avec une contribution conséquente à hauteur de 75% dans l'objectif d'atténuation global de la NDC tunisienne. L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont les deux principaux leviers pour atteindre l'objectif attribué au secteur de l'énergie qui vise une réduction de l'intensité carbone de 46% en 2030 par rapport à son niveau en 2010.



En Octobre 2018, le rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C est venu confirmer que les engagements de l'accord de Paris présentés dans les NDC ne suffiront pas à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et qu'avec le rythme actuel des émissions, le réchauffement dépassera 1,5 °C entre 2030 et 2052. D'où la nécessité de réduire les émissions mondiales nettes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) d'environ 45 % par rapport au niveau de 2010 d'ici 2030, et d'atteindre la neutralité carbone aux alentours de 2050.

Des modifications profondes principalement dans le secteur de l'énergie doivent être engagées rapidement pour combler l'écart entre les objectifs visés par l'Accord de Paris et les tendances actuelles de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre.

En Tunisie, la mise à jour de la NDC et l'élaboration d'une Stratégie Nationale Bas Carbone, engagées en 2020, représentent une occasion pour donner un nouvel élan à la politique d'atténuation dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique, principalement dans le secteur de l'énergie, en vue d'accélérer la politique de transition énergétique et de répondre à la fois aux enjeux climatiques et de sécurité énergétique.

A cet effet, la Tunisie a soumis, en octobre 2021, sa CDN actualisée en fixant un objectif national de réduction de l'intensité carbone de 45% en 2030 par rapport à 2010. Cette mise à jour de la CDN reflète un rehaussement de l'ambition qui traduit la volonté de la Tunisie à s'engager dans une mutation profonde de son système énergétique, de façon à s'aligner sur la trajectoire d'un développement à faible émissions de GES.

Ayant le mandat de mettre en œuvre la politique de l'état dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de coordonner les travaux d'atténuation dans le secteur de l'énergie, l'ANME a engagé des travaux nécessaires tels que l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre dues au secteur de l'énergie, la mise à jour de la NDC et élaboration d'une Stratégie Nationale Bas Carbone dans le secteur de l'énergie-SNBC, ainsi que le développement d'une méthodologie de suivi de la NDC dans le secteur de l'énergie ; et ce, en vue de répondre aux exigences d'une transition énergétique sobre en carbone conformément aux préconisations de l'Accord de Paris.

#### Sources:

In: <https://www.manutan.com/blog/fr/actualites/transition-energetique-et-developpement-durable-quels-enjeux-pour-les-entreprises>

[1] <https://www.manutan.com/blog/fr/actualites/scopes-1-2-3-et-achats-responsables-comment-ca-fonctionne>

[2] <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/green-deal/fit-for-55-the-eu-plan-for-a-green-transition/>

[3] <https://www.anme.tn/fr/content/politiques-dattenuation-dans-le-secteur-de-lenergie>

## Contactez nous



### CITET

CITET

Adresse: Boulevard du Leader Yasser Arafat –  
1080 – Tunis

Tel:00216 71 206 482/71 206 647

Fax: 00216 71 206 642

Portail: [www.citet.nat.tn](http://www.citet.nat.tn)



Suivez-nous

[Facebook](#)

### Elaboré par

Lobna ZOUAOUI, Ingénieur Data,  
Responsable Veille Stratégique et Technologique  
& Community manager [veille@citet.nat.tn](mailto:veille@citet.nat.tn)

### Vérifié par

Noura KHIARI, Chef du Service Documentation, Information,  
Edition et Marketing [cdi1@citet.nat.tn](mailto:cdi1@citet.nat.tn)

### Validé par

Faouzi HAMOUDA, Directeur de la Documentation et de  
l'Information [cdi@citet.nat.tn](mailto:cdi@citet.nat.tn)

En devenant partenaire du CITET vous êtes automatiquement enregistrés et abonnés à sa documentation. La Direction de Documentation et d'Information (DDI) vous remercie de votre assiduité et recevra avec vif intérêt toute suggestion ou demande d'information de documentation de votre part que vous voudriez bien envoyer à : [veille@citet.nat.tn](mailto:veille@citet.nat.tn). Pour se désabonner, veuillez envoyer le message suivant « Je désire me désabonner », à la même adresse.